



HAL
open science

Une relecture du champ de la bibliothèque académique par ses potentialités éditoriales

Chérifa Boukacem

► **To cite this version:**

Chérifa Boukacem. Une relecture du champ de la bibliothèque académique par ses potentialités éditoriales. Semaine du document numérique: Document numérique et société, Sep 2006, France. pp.87-103. sic_00166646

HAL Id: sic_00166646

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00166646

Submitted on 8 Aug 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Document numérique et société, 1ère édition, sous la dir. de Ghislaine Chartron et Evelyne Broudoux. Actes de la conférence organisée dans le cadre de la Semaine du document numérique à Fribourg (Suisse) les 20 et 21 septembre 2006. ADBS Éditions, 2006. 344 p. Collection Sciences et techniques de l'information.

Une relecture du champ de la bibliothèque académique par ses potentialités éditoriales

Chérifa BOUKACEM - ZEGHMOURI
MCF Université Charles de Gaulle - Lille 3
Chercheur à GERIICO
Chercheur associé à ELICO
[*boukacemc@yahoo.fr*](mailto:boukacemc@yahoo.fr)

Résumé : La dématérialisation des documents a interrogé directement la bibliothèque académique, dans ses missions et dans son organisation. Particulièrement depuis le milieu des années 1990, avec le déploiement de réservoirs d'archives, de dépôts institutionnels, d'information publiée et/ou de littérature grise, dans lesquels les bibliothèques tentent de s'investir activement. L'édition et la production de contenus académiques ne serait-elle pas en train de devenir une mission principale pour les bibliothèques académiques dans le contexte élargi de la « e-science » ?

A partir d'une étude mettant en résonance une analyse de la littérature et d'études de cas, notre travail tentera de donner une image synthétique et claire d'une démarche stratégique, construite et mobilisée autour de cette direction. Le rôle et la valeur ajoutée des bibliothèques académiques dans la production de savoirs qui se fait sur la toile de manière collaborative et distribuée, parfois multidisciplinaire, par des lecteurs auteurs, sera explicitée et soulignée.

Mots Clés : Bibliothèque académiques, réservoirs institutionnels, édition, chaîne de la valeur.

1. Introduction et problématique

Il existe aujourd'hui une multitude de réservoirs d'archives, de bibliothèques numériques, de dépôts institutionnels, d'information publiée et/ou de littérature grise. Ils sont disponibles

librement sur le Web, proposant des savoirs rétrospectifs ou courants, à caractère scientifique et technique. Le tableau 1, ci-dessous (VAN WESTRIENEN, 2005) présente des réservoirs institutionnels, par type de documents, et donne une idée de l'ampleur de ce mouvement.

Pays	Articles	Thèses	Ouvrages	Données primaires	Vidéo, music, etc.	Doc. pédagogiques
Australie	8	8	1	83		0
Belgique	33	66				
France	80	20				
Allemagne	20	40-50		5	1	
Italie	70	5			20	
Norvège	10	90				
Suède	30	70				
Hollande	20	40				
Royaume Uni	74	16	1	4		

Tableau 1 : Répartition des réservoirs institutionnels par type de documents

L'objectif est la mise en disponibilité la plus large possible pour les usagers de l'information scientifique. Les bibliothèques académiques s'investissent activement dans cette dynamique et proposent aujourd'hui des contenus éditoriaux qu'elles mettent à disposition de leurs publics. Notre définition des contenus éditoriaux rejoint celle de Marc Minon et de Ghislaine Chartron (CHARTRON, 2005) comme « *tout contenu à destination des étudiants ou des enseignants-chercheurs soumis à une procédure de sélection et de validation interne ou externe aux institutions* »¹.

Les bibliothèques contribuent par ce fait à la réalisation de la société d'information dont on souligne plus que jamais le déploiement (AIGRAIN, 2005). Ainsi, l'édition et la production de contenus académiques ne seraient-elles pas en train de devenir des fonctions importantes pour les bibliothèques académiques dans le contexte élargi de la « e-science » ?

L'ouvrage coordonné par Fabrice Papy (PAPY, 2005) sur les bibliothèques numériques montre que l'engagement des bibliothèques dans un rôle éditorial n'est pas inédit : l'édition universitaire existe en effet depuis le début du 20^{ème} siècle. Jean-Michel Salaün (SALAÜN, 2005) ajoute que la diffusion libre des documents est un rôle fondamental des bibliothèques. Ce qui est nouveau en revanche, c'est le renouvellement de la technologie, du rôle de l'université dans la diffusion de l'information scientifique, et de la place que les bibliothèques comptent y prendre.

¹ Dans le cadre de ce travail, nous nous concentrerons principalement sur les contenus académiques.

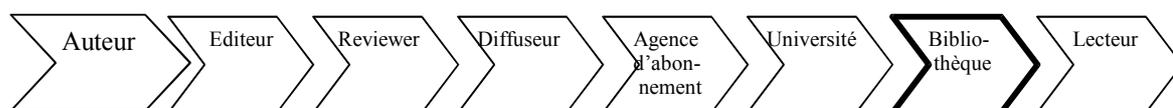
2. Méthode et modèle d'analyse

Nous tenterons de répondre à nos hypothèses par une double démarche :

- Une analyse de la littérature professionnelle et scientifique tant française qu'internationale : les thématiques que nous avons privilégiées ont relevé essentiellement de l'évolution du rôle et des missions des bibliothèques, des enjeux politiques et économiques du libre accès dans le monde scientifique et universitaire, d'approches théoriques sur le modèle global de la bibliothèque et d'études d'usages. Cette analyse s'est également nourrie de journées, de séminaires ainsi que de colloques auxquels nous avons assisté et qui ont permis d'aiguiser notre raisonnement.
- L'étude de cas de la bibliothèque américaine de Cornell et l'appréciation globale des bibliothèques françaises que nous suivons régulièrement. Nous avons abordé ainsi l'engagement (ou non) des bibliothèques académiques dans un rôle éditorial. Les sites Web des bibliothèques (qui présentent les services éditoriaux, les comptes rendus de travail ainsi que les projets à venir) ont représenté la première source d'information. En outre, les rencontres de responsables de ces bibliothèques lors de colloques, cités ci-dessus, ont été l'occasion de discussions complétant les données recueillies sur les sites web.

Modèle d'analyse

Comme le montre le tableau 1, l'utilisateur a aujourd'hui un accès direct à une multitude de réservoirs de documents sur le Web, en tant qu'auteur et en tant que lecteur. Entre les deux activités, un certain nombre d'acteurs, intermédiaires, se positionnent traditionnellement en proposant certaines valeurs ajoutées, et constituant par ce fait ce que Hans Roosendaal (ROOSENDAAL, 2005) appelle la « chaîne de la valeur » de l'information scientifique, et représentée dans le modèle traditionnel de la publication de la manière suivante :



Les acteurs impliqués dans cette chaîne oeuvrent à fournir à l'utilisateur l'information la plus pertinente, de la manière la plus directe, afin qu'il puisse à son tour en proposer une nouvelle. L'objectif commun de ces acteurs est de permettre que « *les auteurs publient davantage et que les lecteurs lisent moins* » (ROOSENDAAL, 2005).

Le modèle de la chaîne de la valeur de Roosendaal subordonne la réalisation de cet objectif à la coexistence de ces acteurs dont la valeur ajoutée de chacun est étroitement liée. Or, face à la concurrence des accès au texte intégral, les bibliothèques, doivent faire la démonstration de leur valeur ajoutée, au même titre que les autres acteurs de la société d'information (éditeurs, moteurs de recherche, ...).

Le modèle de la « chaîne de la valeur », est donc celui que nous avons retenu comme modèle d'analyse pour faire la démonstration d'une évolution vers un renforcement du rôle de l'université et de sa bibliothèque pour une communication plus directe entre auteur et lecteur.

3. Les bibliothèques et la « chaîne de la valeur » de l'information

La chaîne de la valeur permet de concentrer la réflexion sur l'utilisateur qui est à la l'origine et à l'issue d'un cheminement linéaire d'une information destinée à être enrichie par l'apport et le savoir faire de chaque acteur. En faisant partie de cette chaîne, le modèle de la bibliothèque gagne à dépasser la notion centrale de la collection pour mieux appréhender l'utilisateur dans la diversité de ses statuts : auteur, lecteur, étudiant, enseignant, chercheur, (ROOSENDAAL, 2005).

Le rapport « *Cour des comptes : Rapport au président de la république* »², diffusé en 2005, souligne l'urgence d'une approche par la demande à développer, car « *en définitive, la politique des BU est avant tout l'affaire des conservateurs, des présidents d'université et des directeurs d'UFR* ». De fait, comme le souligne Claude Poissenot (POISSENOT, 2005) on passe d'un point de vue centré sur le document, vers un point de vue centré sur l'utilisateur. La littérature se fait justement l'écho de ce déplacement de point de vue et marque l'intérêt de connaître les besoins des publics afin de mieux y répondre (MARESCA, 2005) (NICHOLAS, 2005).

Les bibliothèques académiques sont aujourd'hui impliquées dans la mise à disponibilité de contenus scientifiques et pédagogiques, à partir de leurs collections traditionnelles, mais également à partir de réservoirs institutionnels dont elles prennent en charge la gestion, en association avec leur université. Cela leur permet, au même titre que les autres acteurs, de rester sur le marché en mettant l'utilisateur au centre de leurs prérogatives de contenus et de services.

La mise en résonance de notre modèle d'analyse et des études de cas réalisées révèle un certain nombre de facteurs structurants, pour la démonstration de la valeur ajoutée des bibliothèques dans la chaîne de la valeur de l'information.

4. Sélection de la masse critique

A l'instar des conclusions du rapport TULIP³ (HUNTER, 1996) soulignant l'importance de la masse critique pour le lancement d'une offre commerciale de périodiques numériques, les bibliothèques ont saisi l'importance de ce facteur pour justifier de leur valeur ajoutée. Cette prise de conscience s'est traduite par une montée en charge de la mise en ligne de ressources académiques couvrant une typologie de document qui se veut élargie. Cette démarche est pointée par les travaux de plusieurs auteurs (ACCART, 2005) (THOMAS, 2006) (BANKS, 2005) (ROOSENDAAL, 2005) qui soulignent que l'élargissement de l'offre de ressources académiques proposées par les bibliothèques entre clairement en jeu pour la définition de leur valeur ajoutée.

² - <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/064000197/0000.pdf>

³ - The University Licensing Program.

En effet, le tableau 1 peut être complété par un aperçu de contenus, tant pédagogiques qu'académiques sur le Web, inscrits d'abord dans une volonté de valorisation du patrimoine mettant en ligne des contenus éditoriaux marchands numérisés, puis beaucoup plus largement des contenus éditoriaux libres et communautaires.

La constitution d'une masse critique obéit néanmoins à la sélection de ces contenus. Il s'agit en effet d'articuler ces contenus avec les publics auxquels ils s'adressent ; en mettant à disposition un ensemble sélectionné, on assiste à une articulation entre un modèle éditorial et un modèle bibliothéconomique.

Bibliothèque de Cornell

La bibliothèque de Cornell⁴, aussi célèbre que son université, dont le principal domaine de spécialité est l'infographie tridimensionnelle, s'est investie dès les années 1990 dans la constitution de bibliothèques numériques. La présentation de la bibliothèque de Cornell peut donc s'appréhender par son implication étroite dans l'engagement de son université, son dynamisme et son financement dans la diffusion de ressources numériques académiques.

Dès le début des années 1990, la bibliothèque de Cornell s'est d'abord préoccupée de la diffusion de ses collections patrimoniales avec le Historical Mathematics Monographs⁵, une collection d'ouvrages anciens numérisés (1800 vol.). Elle enchaîne en 2000 avec EUCLID⁶, une bibliothèque numérique de périodiques (+ de 45 titres, une antériorité allant jusqu'à 1995), dont les accès sont libres pour certains sur un principe de barrière mobile ou bien payants après négociation avec les éditeurs. Enfin, plus récemment, arXiv⁷, réservoir précurseur de prépublications pour le libre accès (370 000 prépublications), a rejoint l'Université de Cornell qui en a confié la gestion à sa bibliothèque.

Nous n'avons retenu que les collections les plus significatives ; d'autres collections⁸, moins importantes, témoignant de sa préoccupation à sélectionner des contenus susceptibles d'enrichir une masse critique pertinente pour son public de chercheurs.

Les bibliothèques françaises

Outre la Bibliothèque Nationale de France avec Gallica⁹, la première contribution de mise à disposition de contenus éditoriaux académiques revient à Grisemine en 2001¹⁰ (Service Commun de Documentation, Lille 1), proposant des contenus de littérature grise francophone scientifique. Cette première initiative, a été suivie par d'autres projets portés par les bibliothèques et qui visent à valoriser la production scientifique de l'Université, tels que Cyberthèses¹¹ en 2002 pour les thèses (Lyon 2).

⁴ <http://www.library.cornell.edu/>

⁵ <http://historical.library.cornell.edu/math/>

⁶ <http://projecteuclid.org/Dienst/UI/1.0/Homehttp://projecteuclid.org/Dienst/UI/1.0/Home>

⁷ <http://xxx.lanl.gov/>

⁸ http://www.library.cornell.edu/about/digital_collections.html

⁹ <http://gallica.bnf.fr>

¹⁰ <http://crdoc.univ-lille1.fr/default.asp?bustl/grisemine>

¹¹ <http://www.cybertheses.org>

La numérisation rétrospective de fonds spécialisés va également s'inscrire dans cette dynamique avec notamment le projet Numdam¹² en 2003 de la cellule MathDoc¹³, le fonds ancien de médecine de la Bibliothèque Inter-Universitaire de Médecine (BIUM)¹⁴ ou bien CEFAEL¹⁵, en 2003, pour les ouvrages anciens de l'Ecole Française d'Athènes.

La dynamique est appuyée par la publication d'un texte de la communauté des bibliothécaires « *Une ambition universitaire légitime : construire les bibliothèques numériques* »¹⁶ qui marque l'intérêt des bibliothèques françaises pour un rôle éditorial. Les bibliothèques sont pleinement associées à cette approche car elles sont sollicitées pour leurs fonds propres, mais surtout elles procèdent à la sélection de contenus pertinents pour une communauté spécialisée. Elles permettent donc de dépasser une dimension patrimoniale pour des enjeux intellectuels structurants d'un domaine de la connaissance.

Par ailleurs, toujours dans cette démarche de sélection, plusieurs réservoirs nationaux et internationaux, sont signalés, référencés par les bibliothèques sur leurs sites Web pour permettre au lecteur l'accès au texte intégral.

Parallèlement, en rapport avec l'actualité internationale du libre accès, des réservoirs de contenus communautaires et/ou libres voient le jour dans différents domaines, grâce à l'implication d'institutions de recherche à rayonnement national. Le Centre pour la Communication Scientifique Directe (CCSD)¹⁷ du CNRS¹⁸ met à la disposition de la communauté scientifique une plateforme ouverte permettant le dépôt, l'archivage et la diffusion de documents. Des archives ouvertes de postpublications dans différents domaines naissent de cette initiative : @archiveSic¹⁹, Edutice²⁰, ArtXiker²¹. Elles rejoignent d'autres réservoirs, majoritairement du secteur des sciences de la nature, pour former une offre répertoriée récemment (GALLEZOT, 2005). Le domaine des sciences humaines et sociales, pour sa part, est particulièrement actif ces dernières années avec les projets Revues.org²², Persée²³ ou Cairn²⁴ qui permettent de fédérer des périodiques francophones.

L'image éclatée de la « masse critique » du terrain français montre le dynamisme des institutions mais révèle en même temps une absence de coordination nationale entre les acteurs, qui pourraient être la source de rivalités ou de redondance. Autonomie des universités, manque de visibilité des projets, inégalité des moyens mis en œuvre, hétérogénéité des technologies, sont autant de facteurs qui concourent à expliquer ce phénomène.

5. Validation : à la croisée des savoirs, la bibliothèque objet de sens

¹² <http://www.numdam.org>

¹³ <http://www.mathdoc.fr>

¹⁴ Bibliothèque Inter-Universitaire de Médecine, http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/hm_cat.htm

¹⁵ Collection de l'Ecole Française d'Athènes en Ligne, <http://cefael.efa.gr>

¹⁶ http://www.servicedoc.info/imprimersans.php3?id_article=13

¹⁷ <http://www.ccsd.cnrs.fr>

¹⁸ Centre National de la Recherche Scientifique

¹⁹ <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr>

²⁰ <http://archive-edutice.ccsd.cnrs.fr>

²¹ <http://artxiker.ccsd.cnrs.fr>

²² <http://www.revues.org>

²³ <http://www.persee.fr>

²⁴ <http://www.cairn.info>

Le lecteur est aujourd'hui confronté à une multitude de savoirs, certains validés par un processus éditorial traditionnel, d'autres, multiformes construits par « simple juxtaposition » d'informations et de source (ENDRIZZI, 2006).

En accord avec leur mission de médiateurs, les bibliothèques se sont investies activement à la structuration, la mise en cohérence et la visibilité de contenus. Elle s'articule autour de réservoirs de savoirs validés, ou bien autour des savoirs les plus « valides » qu'elles repèrent grâce à leur expertise. Aujourd'hui, on assiste à une sorte de « glissement » de l'espace de validation des savoirs, dont une partie pourrait être prise en charge par la bibliothèque.

Bibliothèque de Cornell

La dimension éditoriale à laquelle œuvre la bibliothèque de Cornell est à l'origine d'une nouvelle conception identitaire clairement exprimée par ses professionnels. La bibliothèque redéfinit clairement ses missions traditionnelles (acquérir, diffuser, conserver) pour les inscrire dans des impératifs actualisés : « *create and sustain an intuitive, trusted information environment that enables learning and the advancement of Knowledge (...). We are committed to developing strategies and systems that promote discovery and facilitate worldwide scholarly communication* » (THOMAS, 2006).

Les professionnels se placent clairement dans une réflexion qui met en place des contenus s'adressant à des « communautés de savoirs », mais plus particulièrement des services permettant de faire le lien intellectuel entre ces contenus. Il s'agit de mettre à la disposition de l'utilisateur un « laboratoire pour le partage et la construction du savoir » dans le domaine d'excellence de l'Université. Il est crucial, de ce fait, que la qualité des contenus soit garantie, par des procédures traditionnelles de validation ou bien par des procédures plus innovantes, faisant y compris appel à l'expertise des professionnels dans leur domaine. De fait, le « peer-review management », la gestion de la validation, figure en partie parmi les nouvelles compétences de la bibliothèque et de ses professionnels.

En outre, l'Université de Cornell, en tant qu'institution académique est avancée comme le garant scientifique de ces contenus dans leur transversalité ; par le biais de l'excellence scientifique de ses chercheurs et par le biais de l'excellence professionnelle de son personnel, sensibilisé et formé aux questions techniques et légales de l'édition. Cette cohésion des visions et des missions s'articule de manière particulièrement étroite avec arXiv.

Les bibliothèques françaises

Les bibliothèques en France ont souvent été confrontées à une image négative de leurs fonds, jugés insuffisants et couvrant insuffisamment la littérature internationale (VAN DOOREN, 2006). Cet état de fait revient autant à des considérations politiques qu'économiques. En même temps, les publics chercheurs se sont souvent déclarés satisfaits de la qualité scientifique de ces mêmes fonds insuffisants en quantité. L'opportunité d'enrichir le fonds des bibliothèques ne s'est donc pas départie d'un souci permanent de qualité.

Celle-ci est toujours garantie par le procédé de validation associé au papier ; elle s'organise autour de jurys de soutenances pour les thèses et mémoires, ou par des doubles lectures,

comme c'est le cas des articles de périodiques. Elle reste donc encore sur un modèle traditionnel et est extérieur à la bibliothèque.

C'est l'une des raisons pour lesquelles, les archives ouvertes sont des archives de postpublications, pour la plupart d'entre elles ; elles conditionnent le dépôt des documents par leur validation dans les cercles académiques habituels.

Le rôle de validation des bibliothèque intervient pour le moment dans la constitution d'une liste de ressources – elles même validées – ou de sites de référence, dans un domaine particulier, qu'elle mettra en visibilité pour un public ciblé. La lettre d'information faisant le point sur l'actualité documentaire d'un domaine, ou bien les rubriques du site Web de la bibliothèque, peuvent être utilisés à cet effet.

6. Infrastructures techniques et interopérabilité des ressources

Vanevar Bush écrivait il y a 60 ans dans un célèbre article²⁵ « *nous sommes des êtres d'associativité* ». Plus que jamais, associer des contenus, des savoirs serait le rôle intellectuel auquel les bibliothèques peuvent se consacrer afin de démontrer la valeur ajoutée de leur fonction éditoriale : « *Il faudrait qu'elles soient contextuelles, illustrant ainsi le réseau extensible des relations et des couches de savoir qui se tisse autour des ressources sélectionnées* » (LAGOZE, 2005).

Cette dimension passe nécessairement par l'interopérabilité des sources et donc par des dispositifs techniques, qui permettent de développer une chaîne éditoriale complète, depuis le dépôt par l'auteur jusqu'à la diffusion au lecteur tout en prenant en compte le profil d'utilisateurs individualisés qui auront accès à une masse critique significative, et dont ils pourront extraire de l'information pertinente.

Roosendaal souligne ce point par cette phrase : « *Ce que veulent les auteurs c'est un maximum de diffusion et ce que veulent les lecteurs c'est une présélection* ». Ceci devient particulièrement possible grâce aux métadonnées qui font que le document n'est plus « *une entité isolée [mais] fait partie d'un réseau de relations au sein d'une collection de documents, sur un site Web (lequel devient un système documentaire), parmi des documents dispersés sur l'Internet et donc les relations sont matérialisées par des liens hypertextes* » (LUPOVICI, 2005).

La gestion de ces métadonnées est relayée par les bibliothèques pour proposer des informations organisées, structurées, permettant un accès aussi large qu'intelligent aux documents. Il s'agit de mettre en œuvre un « *réseau global ouvert* », caractéristique de la société d'information (SALAÜN, 2005) (ACCART, 2005).

Bibliothèque de Cornell

La bibliothèque de Cornell est directement impliquée dans le centre pour l'édition innovante « *Center for Innovative Publishing* »²⁶. Elle contribue au développement d'une politique éditoriale numérique susceptible de soutenir des initiatives allant dans le sens d'une évolution

²⁵ As we may Think, 1945, in : The Atlantic Monthly.

²⁶ <http://cip.cornell.edu/webdocs/>

de la communication scientifique à un accès élargi. Ce centre joue à la fois le rôle d'observatoire et travaille aussi bien avec des partenaires académiques américains (Pennsylvanie, Wisconsin, Kansas, Utah), australien (Australian National University) que européen (Bielefeld).

Plusieurs services d'aide à l'édition ont été développés grâce à la réflexion et l'expertise du *Center for Innovative Publishing* et une subvention de 670 mille \$ versée par la *Andrew Mellon Foundation*.

Le Digital Publishing System (DPubs)²⁷, le produit le plus significatif, est un service d'aide à l'édition en ligne développé par la bibliothèque de Cornell. Ce service a été conçu dès le début des années 2000 afin de gérer des collections de périodiques numériques libres et commerciaux (EHLING, 2004), dont Euclid. Développé en partenariat avec la *Pennsylvania State University Library and Press*, c'est aujourd'hui un outil en open-source « performant mais surtout très flexible » qui permet l'édition de ressources électroniques. DPubs a été développé pour convenir à tous types de documents.

Plus récemment, forte des compétences techniques de son personnel, la bibliothèque a développé conjointement avec le Massachusetts Institute of Technology et Hewlett Packard un logiciel en open source d'édition électronique, DSpace²⁸, de plus en plus répandu et plébiscité par les professionnels (BANKS, 2005)

La bibliothèque de Cornell est de fait un fournisseur de services techniques d'édition en ligne, elle propose aussi bien des solutions techniques qu'elle a elle-même développées, qu'un savoir faire et une expertise qu'elle a mûris auprès de partenaires académiques.

Les bibliothèques françaises

L'implication des bibliothèques françaises dans cette dimension technique s'est faite en même temps que l'engagement de leurs institutions de recherche (CNRS, INSERM²⁹, INRIA³⁰, ...) dans le mouvement du libre accès avec la ratification de la déclaration de Berlin (SALAÜN, 2005).

Cependant, leur « degré d'implication et de maîtrise d'œuvre » des dispositifs techniques est très variable car il relève de moyens techniques et humains dont elles ne sont pas pourvues de la même façon.

Les plates-formes techniques utilisées pour le dépôt, l'archivage et la diffusion des documents de tous domaines proviennent de l'univers du libre à commencer par le logiciel E-print³¹ avec lequel ont été lancés les tous premiers projets. Mais l'offre se diversifie, et on retrouve d'autres solutions ouvertes comme HAL³² (CCSD) ou encore DSpace, reposant pour la plupart sur le protocole OAI-PMH³³ (GALLEZOT, 2005).

²⁷ <http://dpubs.org/>

²⁸ <http://www.dspace.org/>

²⁹ Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

³⁰ Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique

³¹ <http://eprint.iacr.org/>

³² Hyper Article en Ligne, <http://hal.ccsd.cnrs.fr/>

³³ - Open Archive Initiative Protocol for Metadata Harvesting

7. Partenariat et concurrence

Pour les contenus qu'elles proposent, les bibliothèques développent une stratégie de partenariat qui leur permet de s'affirmer en tant qu'acteur dans la société d'information. Cette interaction croissante entre les bibliothèques et les partenaires (publics ou privés), qui de l'avis des professionnels induit un changement culturel significatif et répond aux besoins d'un environnement concurrentiel.

D'abord avec la pédagogie, avec pour exemple le système LMD³⁴, qui permet et encourage la mobilité des étudiants et qui met à la fois les universités et leurs bibliothèques en concurrence les unes avec les autres au niveau européen. Mais aussi avec la recherche qui s'appuie désormais sur des réservoirs institutionnels proposant la diffusion de l'excellence de la production scientifique d'une université et de l'expertise dont fait preuve sa bibliothèque à recenser, gérer des contenus validés, de qualité.

Ensuite, avec des éditeurs commerciaux ou des agrégateurs de contenus et des moteurs de recherche, Google Scholar³⁵ pour citer le plus actif et avec lequel les bibliothèques s'allient pour donner de la visibilité à des contenus qui dans le circuit éditorial traditionnel présentait une faible valeur commerciale (PEDAUQUE, 2005).

Ainsi, l'engagement des bibliothèques à assumer un rôle éditorial se construit dans la concurrence avec des intermédiaires traditionnels mais aussi en partenariat avec de nouveaux acteurs pour déterminer la masse critique des contenus proposés, leur qualité, la largeur de leur diffusion, leur visibilité.-

Bibliothèque de Cornell

La bibliothèque de Cornell s'appuie sur un réseau de partenaires. D'abord avec l'Université de Cornell, dont elle relève et avec laquelle elle réalise par concertation scientifique et technique, la sélection, l'organisation et la diffusion des contenus éditoriaux. Le partenariat se formalise notamment avec le *Digital Consulting & Production Services* (DCAPS)³⁶, un agglomérat d'experts avec qui elle constitue des collections numériques en relation avec les activités d'enseignement et de recherche.

On compte également des institutions académiques américaines et européennes, le plus souvent de même taille. Les universités et bibliothèques américaines (Pennsylvanie, Wisconsin, Kansas, Utah), européennes (Bielefeld) et australiennes (Australian National University) figurent parmi les plus significatives pour travailler à élargir ses fonds mais surtout pour réfléchir ensemble au travail éditorial. Le prestigieux Massachusetts Institute of Technology qui compte également dans ses partenaires est surtout présent pour développer des solutions éditoriales techniques.

Les chercheurs, en tant qu'auteurs sont également considérés comme des partenaires, car ils font partie des institutions académiques au service desquelles la bibliothèque travaille. Elle est à l'écoute de leurs besoins pour développer une « diffusion scientifique innovante ».

Avec les éditeurs commerciaux, la bibliothèque adopte également une posture de partenaire ; elle négocie avec eux des contenus marchands qu'elle propose à son public moyennant paiement.

³⁴ Licence, Master, Doctorat.

³⁵ <http://scholar.google.com>

³⁶ <http://dcaps.library.cornell.edu/>

Les bibliothèques françaises

Souhaitant se défaire d'une image de parent pauvre du système de recherche français, l'enjeu pour les bibliothèques a été de se positionner au cœur des dispositifs de recherche. On a vu ainsi des rapprochements inédits se faire entre les écoles doctorales et les SCD pour une réflexion commune permettant d'envisager une meilleure coordination des objectifs de chacun.

Ce rapprochement peut se mesurer à l'aune de services proposés pour un usager lecteur-auteur. Un parcours des sites Web des BU des principales villes de France (33 sites) permet de voir que la tendance des nouveaux services proposés s'organise autour de la formation (recherche d'information, feuilles de style, dépôt de documents), de diffusion d'information en mode « Push » et du recensement, de la sélection et de l'organisation de sites, liens et signets thématiques. L'exemple le plus abouti mais aussi le plus suivi est celui de la Bibliothèque CADIST de médecine.

Les bibliothèques, sur le terrain français, revisitent leurs relations avec leur premier partenaire, l'Université, avec qui elles travaillent à la définition d'une politique de recherche dans laquelle elles prennent part. La réforme de la recherche en cours en France met la constitution de pôles d'excellence dans ses priorités et souligne l'importance de la fonction documentaire. La bibliothèque subordonnée à l'objectif d'excellence de son université, devient donc un « point d'accès » spécialisé organisé en réseau, mais surtout un véritable outil concurrentiel dans l'espace européen et pourquoi pas international.

Des partenariats internationaux sont à noter, notamment avec le Canada (Cyberthèses), la Suisse ou la Belgique (Cairn et Revues.org), mais la coopération internationale reste pour le moment cantonnée à un espace francophone.

8. Penser le modèle économique de la bibliothèque « éditoriale » ?

On retrouve souvent dans la littérature l'idée selon laquelle l'implication des bibliothèques dans la diffusion des savoirs réduirait les coûts des « institutions publiques et de la société en général » pour l'acquisition des connaissances. Or, pour le moment, ce sont essentiellement des financements publics, et donc en amont, qui subventionnent l'engagement des bibliothèques dans une dimension éditoriale.

- Outre ses financements propres et ceux de l'Université, la bibliothèque de Cornell trouve un soutien financier auprès de partenaires académiques tels que *l'Andrew Mellon Foundation*, qui alloue des fonds à des projets permettant la diffusion libre de l'information.
- Le terrain français, pour sa part, fonctionne avec des financements publics alloués essentiellement par l'Etat.

Cela ne donne pas pour autant aux bibliothèques académiques l'opportunité de proposer un modèle économique capable de relayer leur engagement. Pour le moment, leurs initiatives s'appuient sur les fonds alloués par l'économie de la recherche et dont le renouvellement dépend de la bonne santé de celle-ci.

Pour autant, la proposition d'un modèle économique doit se construire sur le bien fondé d'une valeur ajoutée des bibliothèques pour des activités éditoriales centrales : le dépôt des documents, leur validation, leur conservation et leur diffusion.

Dépôt et diffusion

Ces deux activités s'articulent autour d'un nœud économique crucial le « droit d'auteur ». Intervenant traditionnellement en aval des modèles éditoriaux traditionnels, il se voit dans le modèle éditorial des bibliothèques déplacé en amont : pour reprendre l'idée selon laquelle dans la société d'information les auteurs souhaitent un maximum de diffusion, les auteurs adhèrent d'eux-mêmes à la libre diffusion de leurs documents en les déposant eux-mêmes dans les réservoirs institutionnels. Les éditeurs commerciaux montrent à cet effet de plus en plus de flexibilité et adhèrent au principe de permettre le dépôt des documents dans des réservoirs, le plus souvent 6 à 12 mois après publication.

Validation

Pour les bibliothèques, la question de la validation est centrale. Celle-ci peut s'obtenir par la validation traditionnelle dans le cas de réservoirs de documents numérisés, soit dans le cadre de jury de soutenances dans le cas de la littérature grise. Mais la question reste posée pour les archives ouvertes et institutionnelles. Sans une telle évaluation, peut-on pour autant parler d'édition ?

- La réponse de Cornell est affirmative, qui considère que le modèle alternatif de la validation s'obtient en association avec les universités, par la reconnaissance des instances scientifiques de celles-ci de la qualité d'un réservoir de prépublications (arXiv), ou bien par l'expertise du personnel spécialisé de la bibliothèque dont le travail est d'identifier et de signaler les ressources pertinentes et de qualité pour les publics (THOMAS, 2006). Dans cette vision, la validation traditionnelle servira davantage à « ratifier » qu'à valider (BANKS, 2005).
- La réponse du terrain français est plus nuancée. La validation est encore essentiellement garantie par les éditeurs. Y compris dans les archives ouvertes qui conditionnent le dépôt d'un document à sa validation en amont par un éditeur. Mais de fait, peut se poser la question de savoir s'il s'agit vraiment d'« édition » ou de simple diffusion, parallèle à celle des éditeurs. On peut citer ici comme exemple le débat autour des initiatives Revues.org et du CENS³⁷ et la critique assez violente du Syndicat National de l'Édition (SNE)³⁸ face à l'appropriation de leur métier par des organismes publics.

Conservation

Pour Roosendaal, l'une des conséquences les plus significatives dans l'émergence d'un rôle éditorial des bibliothèques est l'agrégation des missions de dépôt et de conservation des

³⁷ Centre d'Édition Numérique Scientifique du CNRS, <http://www.cens.cnrs.fr>

³⁸ <http://www.sne.fr>

documents. Car en faisant le lien avec une mission traditionnellement éditoriale (le dépôt) et une mission traditionnellement bibliothéconomique (la conservation), les bibliothèques garantissent, par la légitimité de leur rôle, ce qui dans l'ère numérique est une préoccupation permanente, et surtout, ce que les éditeurs ne sont pas parvenus à offrir. A partir de ces quatre activités éditoriales que les bibliothèques de notre étude s'approprient différemment, elles proposent des contenus qui relèvent d'après la grille proposée par Chartron et Minon (CHARTRON, 2005), de trois modèles économiques distincts :

- Contenus éditoriaux en libres accès issus d'un financement public ;
- Contenus éditoriaux issus d'une économie marchande ;
- Contenus éditoriaux issus d'une économie communautaire.

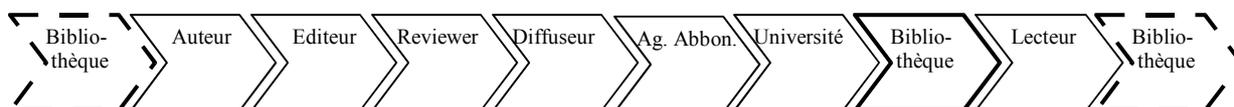
Or, chacun des terrains abordés, propose une agrégation de contenus issue de ces 3 modèles. Chacun des terrains adhère donc, non pas à un seul modèle, mais aux 3 modèles à la fois. A la lumière de notre grille d'analyse, cette agrégation pourrait donc être à la source de la valeur ajoutée de la bibliothèque projetée dans une fonction éditoriale.

Ainsi, pour répondre à l'intitulé interrogatif de cette sous-partie, nous avancerons que comme souvent dans le numérique, l'initiative, la pratique, le projet, ont précédé l'organisation économique d'un modèle. Les bibliothèques académiques ne disposent pas encore de modèle économique établi et construit pour leur fonction éditoriale ; pour l'heure, elles n'ont fait que démontrer le bien fondé de leur engagement dans cette voie et le rôle qu'elle peuvent jouer dans une économie de la recherche renouvelée par le numérique.

9. Bilan et conclusions

Le nouveau rôle éditorial que tentent d'assumer les bibliothèques est le fruit d'une lente maturation. L'une des conséquences directe est l'évolution de leur champ théorique : elles passent d'un modèle centré sur la collection à un modèle centré sur le double statut de l'utilisateur : auteur/lecteur.

Les observations que nous avons faites nous permettent de représenter le nouveau modèle de la chaîne de la valeur ci-dessous ; on y retrouve la valeur ajoutée de la bibliothèque multipliée grâce à une implication directe dans l'univers du chercheur, en amont, lors de la construction des savoirs (association à des programmes de recherches, formations, ...) ; et en aval, lors de la diffusion de ses travaux.



Pour autant, notre travail montre chez les bibliothèques des représentations et des appréciations contrastées de ce que doit être leur rôle d'éditeur académique.

L'exemple américain de la bibliothèque de Cornell est certainement le plus abouti. S'appuyant sur des partenaires académiques, des moyens techniques et financiers importants, des expertises professionnelles reconnues et d'un agrégat de contenus éditoriaux, elle se positionne clairement comme un acteur d'une économie éditoriale, intégrée dans l'économie de la recherche. Les services proposés ont été choisis selon une ligne stratégique : importance

de la collection, compétences internes, spécialités scientifiques de l'université (EHLING, 2004). Le discours recueilli pose la bibliothèque comme un facteur de changement dans le panorama global de l'édition scientifique numérique en proposant, par exemple, son expertise scientifique comme garantie de la qualité des contenus qu'elle propose. La bibliothèque de Cornell, qui devient un pôle d'excellence, s'appuie également sur une connaissance de ses publics dont elle sait comment ils interagissent avec le savoir et l'information.

L'exemple français pour sa part montre à la fois dynamisme et incohérence. Dynamisme du point de vue des initiatives nombreuses et pertinentes, mais sans coordination nationale réelle. Il semblerait que les carences du système éditorial traditionnel ait permis d'impulser une énergie partagée, mais insuffisamment canalisée pour prétendre à une stratégie « éditoriale ». Par ailleurs, comme cela a été souligné, la dispersion des efforts est également le miroir d'une recherche insuffisamment structurée en pôle d'excellence de taille significative. Pour le moment, il est surtout question de s'intégrer dans une politique de recherche qui elle-même est en voie de se restructurer. De fait, le terrain français aborde le rôle éditorial de ses bibliothèques avec davantage de prudence, conscient de l'inégalité de ses atouts comparé à d'autres, conscient également de la complexité d'un métier qui interroge l'avenir des bibliothèques académiques.

10. Bibliographie

ACCART, Jean-Philippe et MOUNIER, Evelyne, (2005). Archives ouvertes et documentation : rôle et responsabilité des professionnels de l'information. In *Les archives ouvertes, enjeux et pratiques : guide à l'usage des professionnels de l'information*. Christine Aubry. Paris : ADBS éditions, pp. 245 - 268

AIGRAIN, Philippe, (2005). *Cause commune : l'information entre bien commun et propriété*. Paris : Fayard.

BANKS, Marcus, (2005). Toward a continuum of scholarship : the eventual collapse of the distinction between grey and non grey literature ? *GL7 Conference Proceedings. Seventh International Conference on Grey Literature: Open Access to Grey Resources*. Nancy, 5-6 Decembre 2005, (document en ligne sur <<http://www.greynet.org/greytextarchive.html>>)

CHARTRON, Ghislaine et MINON, Marc, (2005). Quelle offre éditorial numérique pour l'utilisateur « virtuel » des universités françaises ? In *Les bibliothèques Numériques*. Fabrice Papy. Paris : Hermès-Lavoisier, 191-204 pp.

GALLEZOT, Gabriel, (2005). Les archives ouvertes en France. In *Les archives ouvertes, enjeux et pratiques : guide à l'usage des professionnels de l'information*. Christine Aubry. Paris : ADBS éditions, pp. 97 - 115.

EHLING, Terry, (2004). The development of an Open Source Publishing System at Cornell and Penn State University, *ARL*, Décembre 2004, Bemonthly Report, n°37, (document en ligne sur <<http://www.arl.org/newsltr/237/opensource.html>>)

ENDRIZZI, Laure, (2006). L'édition de référence libre et collaborative : le cas Wikipédia, INRP, Les dossiers de la veille, (document en ligne sur <http://www.inrp.fr/vst/Dossiers/Wikipedia/Dossier_Wikipedia.pdf>)

HUNTER, Karen, (1996). Publishing for a digital library - what did TULIP teach us ?, *The journal of academic librarianship*, vol.22, n°3, pp. 209-211

JACQUESSON, Alain et RIVIER, Alexis, (2005). *Bibliothèques et documents numériques*. Paris : Editions du cercle de la librairie.

LAGOZE, Carl et al. (2005). What is a digital library anyway, anymore ? : Beyond search and access in the NSDL. *D-Lib Magazine*, Vol.11, n°11, (document en ligne sur <<http://www.dlib.org/dlib/november05/lagoze/11lagoze.html>>)

LAGOZE, Carl et al. 2005, Qu'est ce qu'une bibliothèque numérique au juste ? (Traduction), in : *D-Lib Magazine*, Vol.11, n°11, (document en ligne sur <http://artist.inist.fr/article.php3?id_article=245>)

LUPOVICI, Christian, (2005). L'évolution du rôle des bibliothécaires et documentalistes dans le cadre de la bibliothèque numérique. In *Les bibliothèques numériques*. Fabrice Fabrice. Paris : Hermès – Lavoisier, pp.17 - 32 p

LUPOVICI, Catherine (2003). De la bibliothèque classique à la bibliothèque numérique : continuité et rupture. *Documentaliste – Sciences de l'information*, vol.37, n°5-6, pp.296-297

LYNCH, Clifford A., (2003). Institutional Repositories: essential infrastructure for scholarship in the digital age. *ARL*, n°226, February 2003, (document en ligne sur <<http://www.arl.org/newsltr/226/ir.html>>)

MARESCA, Bruno, (2005). Enquête sur les pratiques documentaires des étudiants, chercheurs et enseignants-chercheurs de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 6) et de l'Université Denis Diderot, (document en ligne sur <<http://www.credoc.fr/pdf/etu/CREDOC-UPMC-Paris7.pdf>>)

NICHOLAS, David et al., (2005). Scholarly journal usage: the results of deep log analysis. *Journal of documentation*, vol.61, n°2, pp.248-280.

PAPY, Fabrice, (2005), *Les bibliothèques numériques*. Paris : Hermès – Lavoisier.

PEDAUQUE, Roger, 2005, L'exploitation marchande du modèle bibliothéconomique, 2005, (document en ligne sur <http://rtp-doc.enssib.fr/IMG/rtf/Pedauque3_extrait_rtf>)

POISSENOT, Claude, (2002). Qu'est-ce qu'une bibliothèque à l'heure du numérique ?, (document en ligne sur <<http://archivesic.ccsd.cnrs.fr>>)

ROSENDAAAL, Hans, (2004). Driving change in the research and HE information market. *Learned publishing*, vol.17, n°1, pp 1 - 6

ROSENDAAAL, Hans et al., (2005). Pertinent strategy issues in scientific information and communication in 2004. *Library science*, vol. 21, n°5, pp. 217 - 238

SALÄUN, Jean-Michel, (2005). Bibliothèques et services d'information dans le mouvement du libre accès aux ressources scientifiques. In *Les archives ouvertes, enjeux et pratiques : guide à l'usage des professionnels de l'information*. Christine Aubry. Paris : ADBS éditions, pp. 269 – 289

THOMAS, Sarah E., (2006). Publishing Solutions for contemporary scholars: The library as innovator and partner. *8th International Bielefeld Conference: Academic Library and Information Services: New paradigms for digital age*, (document en ligne sur <<http://conference.ub.uni-bielefeld.de>>)

VAN DOOREN, Bruno, (2006). Pour une analyse prospective des bibliothèques de recherche. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.5, n°2, pp.22-32

VAN WESTRIENEN, Gérard et LYNCH, Clifford A., (2005). Academic Institutional Repositories: Deployment Status in 13 Nations as of Mid 2005. *D-Lib Magazine*, Vol. 11, n° 9, (document en ligne sur <<http://www.dlib.org/dlib/september05/westrienen/09westrienen.html>>)

Cour des comptes : Rapport au président de la république : 2005, (document en ligne sur <<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/064000197/0000.pdf>>)

(Tous les liens ont été consultés jusqu'au 15 mai 2006).